



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Céline TONOT	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD		Monsieur Alexandre HEDDAR

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Adrien GUENE	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté (PGI BFC) –
Demande de subvention pour l'animation de l'écosystème silver économie et pour
l'évènement Opportunités Seniors**

Le Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté (PGI BFC) fédère les acteurs et développe l'expertise en faveur de la qualité de vie de toutes les personnes âgées. Il œuvre pour l'adaptation de la société à la révolution démographique du grand âge, en promouvant un juste équilibre entre les générations. Dans une dynamique pluridisciplinaire et transversale, le PGI vise à concentrer les forces et moyens au service de l'innovation, selon une approche globale des enjeux liés à l'avancée en âge et leur traduction concrète dans les domaines sanitaire, médico-social, social et économique.

Le plan d'actions 2026 du PGI, annexé au présent rapport, comprend un 1er volet de soutien à son fonctionnement général comprenant 25 actions en phase avec le cahier des charges des gérontopôles de France, ainsi qu'un 2ième volet d'animation de l'écosystème de la silver économie autour de quatre axes :

- la poursuite de la dynamique du comité Opportunités Seniors afin de structurer et renforcer la silver économie localement, pour soutenir l'innovation et la compétitivité des entreprises territoriales du bien vieillir ;
- le développement de produits/services « tous publics » afin de faire du vieillissement de la population un levier de développement économique territorial, en accompagnant l'adaptation des marchés de grande consommation ;
- sensibiliser pour susciter l'innovation afin de poursuivre la structuration d'un écosystème local d'innovation autour de la transition démographique, pour faire émerger de nouveaux projets, marchés et partenariats répondant aux enjeux du vieillissement de la population ;
- la prise en compte de l'adaptation des entreprises aux salariés vieillissants et aux problématiques de la transition démographique pour accompagner les entreprises et les filières locales dans l'adaptation de l'emploi, de l'organisation du travail et des parcours professionnels aux enjeux du vieillissement de la population active.

Sur le territoire métropolitain, le PGI travaille en particulier avec Santenov sur les projets concernant le domaine du vieillissement, le CHU Dijon Bourgogne, par ailleurs membre fondateur du PGI qui a signé une lettre d'intention pour appuyer le tiers-lieu d'expérimentation REALISTIC, ou encore le pôle de compétitivité Vitagora avec des actions communes, et Village by CA Champagne-Bourgogne pour le lien avec les startups de la silver économie.

Pour soutenir l'ensemble de ses missions, deux demandes de subvention ont été formulées :

- une subvention de 10 000 euros, correspondant à un soutien au volet animation de l'écosystème Silver Économie ;
- une subvention complémentaire de 6 500 euros, en appui au fonctionnement général de l'association PGI et à la mise en œuvre de son programme de travail 2026.

Cette demande est inférieure par rapport à 2025, année où l'évènement Opportunités seniors avait été organisé à Dijon.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 10 000 euros au titre de animation de l'écosystème Silver Économie,
- **d'attribuer** une subvention complémentaire de 6 500 euros en appui au fonctionnement général de l'association,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier,
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2026.

SCRUTIN

POUR : 38

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

DONT 4 PROCURATION(S)